

LIMITED WARRANTY

Limited Warranty Comfort Glow (Wood and Pellet Stoves)

Warranty Period		Comfort Glow Branded Solid Fuel Burning Products		
Component Parts	Labor	Pellet	Wood	Component Parts Covered by this Warranty
2 Years from Date of Purchase		x	x	Cast Iron Components, Steel liners, Retainers, Gaskets, Firebrick and All Electrical Components. All Parts including handles, external enameled components and other material except as covered by Warranty conditions, Warranty Exclusions, and Warranty Limitations listed.

The operation of this unit in a manner inconsistent with the owner's manual will void the warranty and is also against federal regulations. World Marketing of America, Inc. warrants this product to be free from defects in material and workmanship, to the original retail purchaser only, and for the time period identified above, measured from the date of the initial purchase as evidenced on an invoice, cancelled check, sales receipt, etc., to receipt of a claim by World Marketing of America, Inc. ("WMAI") or an authorized dealer.

WARRANTY CONDITIONS

- This warranty only covers WMAI appliances that are purchased through an WMAI authorized retailer, dealer or distributor.
- This warranty is only valid while the WMAI appliance remains at the site of original installation. This warranty does not apply to products purchased for rental use.

DUTIES OF THE OWNER:

This heating appliance must be installed operated and maintained in accordance with the written instructions furnished with this heater. This warranty shall not excuse the owner from properly maintaining this heater in accordance with the written instructions furnished with this heater. A bill of sale, cancelled check or payment record must be kept to verify purchase date and establish warranty period.

WHAT IS NOT COVERED:

1. Damage caused by misuse or use contrary to the owner's manual and safety guidelines.
2. Damage caused by a lack of normal maintenance.
3. Repair by an unauthorized person.
4. Damage caused by connection to an improper voltage.
5. Damaged caused by use outdoors.

WARRANTY EXCLUSIONS

This warranty does not cover the following:

- Damage to or changes in surface finishes as a result of normal use. As a heating appliance, some changes in color or interior and exterior surface finishes may occur. This is not a flaw and is not covered under warranty.
- Damage to printed, plated, or enameled surfaces caused by fingerprints, accidents, misuse, scratches, melted items, or other external sources and residues left on the plated surfaces from the use of abrasive cleaners or polishes.
- Minor expansion, contraction, or movement of certain parts causing noise. These conditions are normal and complaints related to this noise are not covered by this warranty.
- Damages resulting from: (1) failure to install, operate, or maintain the appliance in accordance with the installation instructions, operating instructions, and listing agent identification label furnished with the appliance; (2) failure to install the appliance in accordance with local building codes and/or authorities having jurisdiction; (3) shipping or improper handling; (4) improper operation, abuse, misuse, continued operation with damaged, corroded or failed components, accident, alteration, or improperly/incorrectly performed repairs; (5) environmental conditions, weather, inadequate ventilation, negative pressure, or drafting caused by tightly sealed constructions, insufficient make-up air supply, or handling devices such as exhaust fans or forced air furnaces or other such causes; (6) use of fuels other than those specified in the operating instructions; (7) installation or use of components not supplied with appliance or any other components not expressly authorized and approved by WMAI; (8) modification of the appliance not expressly authorized and approved by WMAI in writing; and/or (9) interruptions or fluctuations of electrical power supply to the appliance.
- Non-Certified venting components, hearth components or other accessories used in conjunction with the appliance.

LIMITED WARRANTY

- WMAI's obligation under this warranty does not extend to the appliance's capability to heat the desired space. Information is provided to assist the consumer and the dealer in selecting the proper appliance for the application. Consideration must be given to appliance location and configuration, environmental conditions, insulation and air tightness of the structure.
- Problems relating to smoking or creosote. Smoking is attributable to inadequate draft due to the design or installation of the flue system or installation of the heater itself. Creosote formation is largely attributable to improper operation of the unit and/or draft as mentioned above.
- Any cost associated with product removal and re-installation, travel, transportation, or shipping.
- Service calls to diagnose trouble (unless authorized in writing by the manufacturer, distributor, or dealer).

THIS WARRANTY IS VOID IF

- The appliance has been over-fired or operated in atmospheres contaminated by chlorine, fluorine, or other damaging chemicals. Over-firing can be identified by, but not limited to, warped plates or tubes, rust colored cast iron, bubbling, cracking and discoloration of steel or enamel finishes.
- The appliance is subjected to prolonged periods of dampness or condensation.
- There is any damage to the appliance or other components due to water or weather damage which is the result of, but not limited to, improper chimney or venting installation.

LIMITATIONS OF LIABILITY

The owner's exclusive remedy and WMAI's sole obligation under this warranty, under any other warranty, express or implied, or in contract, tort or otherwise, shall be limited to replacement, repair, or refund, in WMAI's sole and absolute discretion. In no event will WMAI be liable for any incidental or consequential damages. THE LIMITED WARRANTY SET FORTH HEREIN IS THE SOLE WARRANTY PROVIDED TO PURCHASER AND IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND REPRESENTATIONS, EXPRESS OR IMPLIED. WMAI MAKES NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES WHATSOEVER, EXPRESS OR IMPLIED, WITH RESPECT TO THE PRODUCT, OTHER THAN (i) THE LIMITED WARRANTY ABOVE, AND (ii) ANY IMPLIED WARRANTIES IMPOSED BY APPLICABLE LAW WHICH CANNOT BE WAIVED OR DISCLAIMED UNDER APPLICABLE LAW. ALL OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, INCLUDING WITHOUT LIMITATION IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE HEREBY DISCLAIMED AND EXCLUDED TO THE FULLEST EXTENT NOT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW. This Limited Warranty gives the purchaser specific legal rights; a purchaser may have other rights depending upon where he or she resides. Some states do not allow the exclusion or limitation of special, incidental or consequential damages, or state law may affect the duration of limitations, so the above exclusion and limitations may not be applicable.

WARRANTOR

The warrantor of record is **World Marketing of America, Inc. PO Box 192 Mill Creek, PA 17060 (800)-776-9425** Register your product on line at www.worldmkting.com. Save your proof of purchase, as documented in a receipt or invoice, with your records for any claims.

CLAIM PROCEDURE

Contact World Marketing of America, Inc. for warranty service. You will be asked to provide detailed descriptions and pertinent data, including model number, serial number and proof of purchase which will be returned upon request. Providing the heater has been installed and used in accordance with the Owner's Manual supplied with the heater and the issue does not fall under a situation of exclusion, World Marketing of America, Inc. will at its sole option:

- Replace the defective part free of charge. Parts and/or service replacements made under the terms of this warranty are warranted only for the remaining period of the original heater warranty.
- Replace the heater free of charge. Should the heater be replaced by World Marketing of America, Inc. "free of charge", all further warranty obligations are thereby met.
- Where the defect is of a cosmetic (non-functional) nature, World Marketing of America, Inc. will bear reasonable expense to repair the heater, including such items as welding, painting, and incidental labor. A "reasonable expense" is defined by terms of this warranty as \$30.00/hour with full refund for any purchase of parts.

FOR ASSISTANCE

PLEASE CONTACT WORLD MARKETING OF AMERICA, INC:

1-800-776-9425 M-F 9:00AM TO 4:30PM EST

TECH SUPPORT: info@worldmkting.com

CUSTOMER SUPPORT: info@yourheater.com

Comfort Glow

4/2025

Garantie limitée *Comfort Glow.* (Poêles à bois et à granulés)

Période de garantie		<i>Comfort Glow.</i> Produits de combustion solides de marque		
Composants	Main-	Granulé	Bois	Composants couverts par la garantie
2 ans à compter de la date d'achat		x	x	Composants en fonte, revêtements en acier, dispositifs de retenue, joints, briques réfractaires et tous les composants électriques. Toutes les pièces, y compris les poignées, les composants externes émaillés et tout autre matériel, sauf dans les situations prévues dans les conditions de garantie, les exclusions de garantie et les limitations de garantie indiquées.

Le fonctionnement de cet appareil d'une manière incompatible avec le manuel du propriétaire annule la garantie et contrevient également à la réglementation fédérale. World Marketing of America, inc., garantit que ce produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication à l'acheteur de détail initial seulement et pour la période indiquée ci-dessus, mesurée à partir de la date de l'achat initial telle qu'elle figure sur une facture, un chèque annulé, un reçu de vente, etc., jusqu'à la réception d'une réclamation par World Marketing of America, inc., (« WMAI ») ou par un revendeur autorisé.

CONDITIONS DE GARANTIE

- Cette garantie couvre uniquement les appareils électroménagers de WMAI achetés auprès d'un détaillant, d'un revendeur ou d'un distributeur autorisé de WMAI.
- Cette garantie est valide uniquement tant que l'appareil WMAI demeure sur le site d'installation d'origine. Cette garantie ne s'applique pas aux produits achetés à des fins de location.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

Cet appareil de chauffage doit être installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions écrites fournies avec l'appareil. Cette garantie n'exonère pas le propriétaire de devoir entretenir correctement cet appareil de chauffage conformément aux instructions écrites fournies avec celui-ci. L'acte de vente, un chèque annulé ou un relevé de paiement doit être conservé pour vérifier la date d'achat et établir la période de garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT :

1. Les dommages causés par une mauvaise utilisation ou une utilisation contraire au manuel du propriétaire et aux directives de sécurité.
2. Les dommages causés par un manque d'entretien normal.
3. Les réparations par une personne non autorisée.
4. Les dommages causés par le raccordement à une tension incorrecte.
5. Les dommages causés par l'utilisation à l'extérieur.

EXCLUSIONS AU TITRE DE LA GARANTIE

Cette garantie ne couvre pas les éléments suivants :

- Les dommages ou la modification des finitions de surface à la suite d'une utilisation normale. En tant qu'appareil de chauffage, certains changements de couleur ou de finition des surfaces intérieures et extérieures peuvent survenir. Il ne s'agit pas d'un défaut et n'est pas couvert par la garantie.
- Les dommages aux surfaces imprimées, plaquées ou émaillées causées par des empreintes digitales, des accidents, une mauvaise utilisation, des égratignures, des articles fondus ou d'autres sources externes, et les résidus laissés sur les surfaces plaquées résultant de l'utilisation de nettoyeurs ou de vernis abrasifs.
- L'expansion, la contraction ou le mouvement mineur de certaines pièces causant du bruit. Ces conditions sont normales et les plaintes liées à ces bruits ne sont pas couvertes par cette garantie.
- Les dommages résultant des éléments suivants : (1) le défaut d'installer, d'utiliser ou d'entretenir l'appareil conformément aux instructions d'installation, aux instructions d'utilisation et à l'étiquette d'identification de l'agent d'inscription fournie avec l'appareil; (2) le défaut d'installer l'appareil conformément aux codes du bâtiment locaux et/ou aux autorités compétentes; (3) l'expédition ou de la manipulation inappropriée; (4) l'utilisation incorrecte, l'abus, la mauvaise utilisation et l'utilisation continue de composants endommagés, corrodés, défectueux ou ayant subi un accident, une altération ou des réparations mal effectuées; (5) les conditions environnementales, les conditions météorologiques, la ventilation inadéquate, la pression négative ou les courants d'air causés par des constructions hermétiquement étanches, une alimentation en air d'appoint insuffisante ou des dispositifs de maintenance comme des ventilateurs d'échappement ou des appareils de chauffage à air pulsé ou d'autres causes semblables; (6) l'utilisation de combustibles autres que ceux précisés dans le mode d'emploi; (7) l'installation ou l'utilisation de composants non fournis avec l'appareil ou d'autres composants non expressément autorisés et approuvés par WMAI; (8) la modification de l'appareil non expressément autorisée et approuvée par WMAI par écrit; (9) l'interruption ou la fluctuation de l'alimentation électrique de l'appareil.
- Les composants de ventilation non certifiés, les composants de foyer ou d'autres accessoires utilisés conjointement avec l'appareil.

GARANTIE LIMITÉE

- L'obligation de WMAI en vertu de cette garantie ne s'étend pas à la capacité de l'appareil à chauffer l'espace désiré. Les renseignements sont fournis pour aider le consommateur et le détaillant à choisir l'appareil approprié pour l'utilisation. Il faut tenir compte de l'emplacement de l'appareil et de la configuration, des conditions environnementales, de l'isolation et de l'étanchéité à l'air de la structure.
- Problèmes liés à la fumée ou à la créosote. La fumée est attribuable à un tirage inadéquat en raison de la conception ou de l'installation du système de cheminée ou de l'installation de l'appareil de chauffage lui-même. La formation de créosote est en grande partie attribuable au mauvais fonctionnement de l'unité et/ou au tirage, tel que mentionné ci-dessus.
- Tout coût associé à l'enlèvement et à la réinstallation du produit, au déplacement, au transport ou à l'expédition.
- Les demandes de service pour diagnostiquer un problème (sauf autorisation écrite du fabricant, du distributeur ou du détaillant).

CETTE GARANTIE EST NULLE DANS LES CAS SUIVANTS :

- L'appareil a été surchauffé ou utilisé dans des atmosphères contaminées par du chlore, du fluor ou d'autres produits chimiques nocifs. La surcuisson peut être identifiée par les éléments suivants, sans s'y limiter : les plaques ou les tubes déformés, la fonte de couleur rouille, le bouillonnement, la fissuration et la décoloration des finitions en acier ou en émail.
- L'appareil est soumis à des périodes prolongées d'humidité ou de condensation.
- Il y a des dommages à l'appareil ou à d'autres composants en raison de dommages causés par l'eau ou les intempéries, qui résultent, sans s'y limiter, d'une mauvaise installation de la cheminée ou de la ventilation.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Le recours exclusif du propriétaire et l'obligation exclusive de WMAI en vertu de la présente garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, ou selon le droit contractuel, des délits ou autre, se limitent au remplacement, à la réparation ou au remboursement, à la seule et absolue discrétion de WMAI. WMAI ne sera dans aucun cas responsable de tout dommage accessoire ou consécutif. LA GARANTIE LIMITÉE ÉNONCÉE AUX PRÉSENTES EST LA SEULE GARANTIE OFFERTE À L'ACHETEUR ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET DÉCLARATIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES. WMAI NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DU PRODUIT, AUTRE QUE (i) LA GARANTIE LIMITÉE CI-DESSUS; (ii) TOUTE GARANTIE IMPLICITE IMPOSÉE PAR LA LOI APPLICABLE QUI NE PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE RENONCIATION SELON LA LOI APPLICABLE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES ET EXCLUES PAR LES PRÉSENTES DANS TOUTE LA MESURE QUI N'EST PAS INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE. La présente garantie limitée donne

à l'acheteur des droits juridiques précis : l'acheteur peut avoir d'autres droits selon son lieu de résidence. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs, ou la loi de l'État peut influencer sur la durée des limitations, de sorte que l'exclusion et les limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

GARANT

Le garant aux présentes est **World Marketing of America, inc.C.P. 192, Mill Creek, PA 17060 800 776-9425** Enregistrez votre produit en ligne à l'adresse **www.worldmkting.com**. Sauvegardez votre preuve d'achat, telle que documentée dans un reçu ou une facture, dans vos dossiers pour la réclamation, le cas échéant.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Communiquez avec World Marketing of America, inc., pour présenter une réclamation en garantie. On vous demandera de fournir des descriptions détaillées et des données pertinentes, y compris le numéro de modèle, le numéro de série et la preuve d'achat, qui vous sera retournée sur demande. Sous réserve de l'installation et de l'utilisation de l'appareil de chauffage conformes au manuel du propriétaire fourni et pourvu que le problème ne relève pas d'une situation d'exclusion, World Marketing of America, inc., à sa seule discrétion, prendra l'une des mesures suivantes :

- Remplacer gratuitement la pièce défectueuse. Les pièces fournies au titre d'un remplacement ou les services effectués en vertu de la présente garantie ne sont garantis que pour la période restante de la garantie d'origine de l'appareil de chauffage.
- Remplacer l'appareil de chauffage gratuitement. Si l'appareil de chauffage est remplacé par World Marketing of America, inc., « gratuitement », toutes les autres obligations de garantie sont ainsi respectées.
- Lorsque le défaut est de nature esthétique (non fonctionnelle), World Marketing of America, inc., assumera des frais raisonnables pour réparer l'appareil de chauffage, y compris des éléments comme le soudage, la peinture et la main-d'œuvre accessoire. Une « dépense raisonnable » est définie par les termes de la présente garantie comme 30,00 \$/heure avec remboursement complet pour tout achat de pièces.

POUR OBTENIR DU SOUTIEN :

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC WORLD MARKETING OF AMERICA, INC. : 1 800 776-9425 DE 9 H À 16 H 30 HNE

**SOUTIEN TECHNIQUE : info@worldmkting.com
SERVICE À LA CLIENTÈLE : info@yourheater.com**

Comfort Glow

4/2025